



Appel d'offres 2009

Adolescents et Cancer

La Ligue Nationale Contre le Cancer, en partenariat avec les centres Leclerc, lance un appel à projets de recherche et de recherche-action concernant les cancers des adolescents et jeunes adultes. **Cet appel à projets est ouvert sur le site internet de la Ligue Nationale Contre le Cancer www.ligue-cancer.net.**

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2009, des subventions destinées à soutenir des projets de recherche ou de recherche-action permettant d'améliorer la connaissance du cancer chez les adolescents et les jeunes adultes de 12 à 25 ans, en cours de traitement ou ayant été traités, ainsi que la qualité de la prise en charge thérapeutique, psychologique et sociale.

Les axes retenus dans le programme «adolescents et cancer»

- **Les études cliniques et les études épidémiologiques ayant pour objectif d'évaluer les meilleures stratégies thérapeutiques des cancers de l'adolescent et du jeune adulte.** Il peut s'agir d'études d'observation, d'études de pratiques ou de nouvelles stratégies d'essais thérapeutiques.
- **Les études concernant les supports d'information et les programmes d'éducation thérapeutique proposés à ces patients.** Ces études auront pour but d'évaluer les meilleures approches et de promouvoir des programmes d'information et/ou d'éducation spécifiques à cette population des 12-25 ans
- **Les études concernant les conséquences psychologiques, familiales et sociales des cancers et de leur traitement chez les adolescents et les jeunes adultes en cours de traitement ou ayant été traités dans l'enfance.** Ces études auront pour but d'évaluer les conséquences à court, moyen ou long terme du diagnostic et du traitement du cancer parmi les 12-25 ans. Un des objectifs doit être de proposer une

prise en charge spécifique des problèmes rencontrés à cet âge au cours du traitement et après le traitement.

Les caractéristiques de l'appel à projets

L'appel à projets s'adresse aux équipes d'oncologie pédiatrique et adulte des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres de Lutte Contre le Cancer ou Hôpitaux Généraux souhaitant développer une prise en charge spécifique de l'adolescent et du jeune adulte.

L'appel à projets s'adresse aussi à des équipes de recherche universitaires ou des organismes de recherche travaillant dans le domaine de la psychologie, de la sociologie, des sciences de l'information ou de l'éducation susceptibles de proposer des programmes dans le champ du cancer.

Un accent particulier doit être mis sur les protocoles d'évaluation et sur les retombées possibles pour cette population de patients.

Les subventions peuvent concerner des frais de fonctionnement (enquête, personnel, etc.) ainsi que des frais d'informatisation des enquêtes. Ces frais seront engagés et gérés par la structure recevant la subvention.

Les demandes d'aide devront être effectuées sur le site internet www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du 14 avril 2009. La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au 15 juin 2009.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche - recherche@ligue-cancer.net



APPEL D'OFFRES 2009

Programme « Adolescents et Cancer »

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2009 des subventions pour des Projets de Recherche entrant dans le cadre de son programme « Adolescents et Cancer » qu'elle conduit en partenariat avec les centres Leclerc.

Trois thématiques ont été retenues comme prioritaires :

- **Les études cliniques et épidémiologiques** ayant pour objectif d'évaluer les différentes stratégies thérapeutiques chez les 12-25 ans. Il peut s'agir d'études d'observation, d'études cliniques ou de nouveaux essais thérapeutiques ainsi que d'études d'impact ou d'études de pratiques menées dans cette population.
- **Les études concernant l'information ou les programmes d'éducation thérapeutiques proposés aux patients adolescents ou jeunes adultes traités pour un cancer.** Ces études doivent permettre de définir les modalités optimales de l'information donnée lors du diagnostic ou du traitement. Elles doivent permettre de promouvoir la mise en place de programme d'éducation permettant à l'adolescent et au jeune adulte de mieux comprendre et de mieux accepter sa maladie et son traitement.
- **Les études concernant les conséquences médicales, psychologiques, familiales et sociales du cancer de l'adolescent et du jeune adulte en cours de traitement ou ayant été traités dans l'enfance.** Ces études doivent permettre de mieux connaître les conséquences médicales et non médicales du cancer et de son traitement dans cette population et de mettre en place des programmes d'information et de prévention. Le but de ces projets doit être de permettre une insertion sociale et professionnelle de bonne qualité après traitement du cancer.

Critères de sélection des Projets du Programme « Adolescents et cancer »

L'investigateur principal

- il doit consacrer au moins 40 % de son temps au projet soutenu par la Ligue
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche dans le domaine d'études concerné
- il doit travailler dans un service clinique ou un laboratoire de recherche reconnu par les tutelles (Ministère de la Santé, Ministère de la recherche)

Ses collaborateurs

- la liste des collaborateurs impliqués dans le projet, la nature de leur collaboration et la quote-part (en %) de leurs activités consacrées au projet doivent être précisées

Les moyens octroyés

- l'investigateur principal doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont il dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours...
- la subvention est destinée à couvrir des frais de fonctionnement (enquêtes, personnel, etc.), ainsi que des frais d'informatisation des enquêtes.

Engagements de l'équipe vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, l'investigateur principal s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre en fin d'année un rapport financier détaillé (avec pièces justificatives) et un rapport scientifique sur l'avancement du projet
- à remettre un rapport de synthèse à l'issue du projet
- à développer des actions de communication (par exemple en participant à une manifestation médiatisée de remise de chèque, ou encore en rédigeant un résumé vulgarisé de leurs travaux pour la revue " Vivre " de la Ligue) afin de faire connaître au public le soutien apporté à la réalisation du projet par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué à un financement
- à afficher clairement dans son service ou laboratoire, ainsi qu'à l'occasion des publications et des présentations de ses travaux, son partenariat avec la Ligue
- à ne pas demander d'autres subventions à d'autres Associations et Fondations sur le projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique

**La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au
15 Juin 2009**

Informations complémentaires

Suite à l'acceptation de votre lettre d'intention, qui vous sera notifiée le 11 septembre 2009, un dossier complet devra être retourné **à la Ligue le 19 octobre 2009 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi. Ce dossier devra comporter les pièces suivantes :

- le projet de recherche détaillé (15 pages maximum)
- le CV de l'investigateur principal avec ses coordonnées téléphoniques et mail
- la liste complète des co-investigateurs et des personnels impliqués dans la réalisation du projet et la quote-part (en %) de leurs activités consacrées au projet
- un bilan financier justifiant le montant de la subvention demandée **sur papier à en-tête** du service ou du laboratoire et le rôle que joue l'aide de la Ligue dans l'avancement du projet
- une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné en parallèle **par une autre association caritative**
- l'accord du Directeur de l'Etablissement sur papier à en-tête
- la liste des publications de l'équipe des 3 dernières années et un rapport d'activité plus détaillé de 5-6 pages.

Le dossier devra être adressé en **cinq exemplaires** complets (1 original et 4 copies) à :

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service de la Recherche
Appel d'offres Adolescents et Cancer
14 rue Corvisart
75013 PARIS
☎ 01.53.55.24.55

Toute demande non conforme, incomplète ou arrivée après la date limite de dépôt sera rejetée.

Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer

a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

© Ligue Contre le Cancer